Le journal du Parti Démocrate-Chrétien genevois
– imprimé sur papier recyclé avec des encres biovégétales –

n°267 septembre 2019

ORANGE PRESSEE

GRAND ENTRETIEN AVEC VIOLA AMHERD

photo: DDPS

JAB
CH-1205 Genève
PP | Journal

03 Edito
04-09 Dossier Défence - Sécurité
10-11 Élections fédérales
12 Système de santé
14-15 Votations

Agenda

septembre

Je 19.09
Soirée de l'Entente
19h00
Halles de l'île

Ve 20.09
Séance d'accueil des nouveaux membres
19h00
Siège du PDC

Sa 21.09
Journée nationale de récolte de signatures
Initiative sur la santé

Sa 21.09
Stand élections fédérales
9h30-12h30
place du Molard +
Caravane cyclable des candidats à travers le canton

Lu 23.09
Com. Aménagement - Logement
12h15
Siège du PDC

octobre

Je 26.09
Assemblée des délégués
19h15
S. Com. Petit-Lancy

Sa 28.09
Stand élections fédérales
9h30-12h30
Place de la Navigation

Sa 05.10
Stand élections fédérales
9h30-12h30
place du Molard

Sa 12.10
Caravane cyclable des canddats aux élections fédérales à travers le canton

l'équipe de l'OranGE Pressée

Rédacteur en chef
Benoît Cerutti

Editeur Responsable
Nicolas Fournier
Secrétaire général du PDC

Graphisme
Arthur Miffon
barth-communication.ch

Soutenez le PDC !

Vous partagez les idées de notre parti et de nos élus ?

N'hésitez pas à nous soutenir en faisant un don.
Vous contribuerez ainsi à aider le PDC à porter ses idées et valeurs lors des votations, des campagnes mais aussi tout au long de la prochaine législature.

Nous vous remercions chaleureusement !

Compte CCP: 17-43834-0
IBAN: CH82 0900 0000 1704 3834 0
Parti Démocrate-Chrétien du canton de Genève
Motif versement: don PDC Geneve (canton)

IMPRESSUM
10 éditions p/an - OranGE Pressée // Prix Abo. 40.- ou 60.- avec soutien
Editeur: Parti Démocrate-Chrétien • Rue Alcide-Jentzer 9, 1205 Genève
T. 022 328 20 11 • info@pdc-ge.ch • www.pdc-ge.ch • facebook.com/genevepdc
Moléson Impressions, imprimé en 1400 exemplaires sur papier recyclé avec des encres biovégétales

EDITO

« La ministre PDC semble vouloir insuffler une nouvelle dynamique et un vent de modernité à notre armée. »

En cette rentrée, nous avons la chance d'accueillir dans les colonnes de notre journal, notre Conseillère fédérale Viola Amherd, qui nous parle de sa vision des questions de défense et de sécurité.

Depuis son arrivée à la tête du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, la ministre PDC semble vouloir insuffler une nouvelle dynamique et un vent de modernité à notre armée. Elle a pris à bras le corps des dossiers complexes comme l'achat de nouveaux avions de combat, en renforçant substantiellement leur crédibilité, en recourant notamment à des experts externes à l'institution, comme l'astrophysicien et spationaute Claude Nicollier.

Par ailleurs, son engagement sur les questions de sécurité liées aux violences dans le sport et au hooliganisme, notamment footballistique, démontre que son département agit sur le quotidien de nos concitoyens. En effet, par sa volonté de responsabiliser l'ensemble des acteurs, elle montre clairement que le Conseil fédéral est là pour agir, et non se contenter de commenter une situation devenue largement intolérable, comme l'ont montré certains événements de l'été.

Les questions de défense et de sécurité ont pu apparaître ces deux dernières décennies comme secondaires dans les priorités de notre pays. Aujourd'hui avec les nouvelles menaces auxquelles les européens doivent faire face, comme notamment les questions de cybersécurité, qui touchent directement nos entreprises, ces sujets reviennent en force dans les débats. C'est une chance pour notre pays de pouvoir compter sur une Conseillère fédérale compétente et solide pour porter une réflexion renouvelée sur ces questions.

« En matière de hooliganisme, par sa volonté de responsabiliser l'ensemble des acteurs, elle montre clairement que le Conseil fédéral est là pour agir »

Vincent Maitre
Président du PDC Genève

La Suisse face au désordre mondial

Un regard sur le monde suffit à nous en convaincre : le temps du désordre mondial est bien de retour. Depuis bien longtemps, les crises ne s'étaient à ce point cumulées, laissant apparaître un inquiétant sentiment d'impuissance collective à les juguler.

Du Yémen au Levant, en passant par de nombreux pays africains en proie à des conflits souvent oubliés, notre monde semble plus que jamais ramené à des « états de violence »[1] permanents où la cruauté nue s'exprime jusqu'à nous par écrans interposés, et où la destruction unilatérale des civils se matérialise dans des sièges urbains atroces.

Aux portes de l'Union européenne, la situation ukrainienne a marqué le retour de la guerre irrégulière sur le devant de la scène. En articulant le soutien des groupes armés locaux par une puissance étrangère à des méthodes psychologiques comme par exemple les fakes news -nouvelle incarnation de la propagande[2]-, elle illustre le caractère non déclaré des conflits actuels.

Quant aux menaces de déstabilisation, elles semblent annoncer plus que jamais les conflits de demain. Ainsi, pas un discours de responsable militaire, sans que ne soit évoquées les questions de cybersécurité.

Dans ce vaste désordre où certains concepts (guerre, paix) ne font parfois plus sens pour comprendre notre situation, le brouillage permanent des repères semble apparaitre comme notre condition stratégique actuelle.

« Dans ce contexte instable, comment la Suisse s'adapte-t-elle ? »

Ainsi, dans ce contexte instable, comment la Suisse s'adapte-t-elle ? C'est à cette question que répond notamment Viola Amherd dans le long entretien qu'elle nous a accordé.

Face à un environnement incertain et où des réalignements s'opèrent dans son voisinage direct (crise de la relation transatlantique, Europe de la Défense), nous avons voulu remettre au cœur de la réflexion des concepts comme « paysage stratégique », « doctrine de défense » mais aussi s'interroger sur l'adaptation de notre « outil militaire » aux nouvelles menaces.

En effet, trente ans après la fin de la guerre froide, si notre armée veut gagner la « bataille du sens »[3], elle doit réarticuler une doctrine de défense aux menaces actuelles : penser le monde, sa complexité, ses menaces et les outils pour y répondre.

L'optimisme pacifiste et démocratique de l'après-1989, qui a marqué les années 90-2000 semble bien loin. Aujourd'hui, les européens constatent qu'ils sont bien seuls face aux menaces, et la Suisse qui a longtemps bénéficié, aux côtés de ses pays voisins, du parapluie militaire américain, se découvre plongée avec eux devant les mêmes interrogations.

Répondre à ce défi intellectuel et stratégique est essentiel.

Benoît Cerutti

1 Frédérc Gros, Etats de violence, essai sur la fin de la guerre. Gallimard, 2006.
2 Tenenbaum Elie, Partisans et Ceinturions, une histoire de la guerre irrégulière au XXème siècle. Perrin, 2018.
3 Expression utilisée par le Chef de l'Armée, Philippe Rebord, en 2017.

Entretien avec Viola Amherd

Environnement stratégique, nouvelles menaces, réforme de l'armée : neuf mois après son entrée en fonction, la Conseillère fédérale Viola Amherd nous présente sa vision des enjeux en matière de défense et de sécurité ainsi que ses projets. Dans un monde devenu plus dangereux, elle réaffirme l'importance d'adapter notre outil militaire aux « nouvelles formes de conflit ».

Crise profonde de la relation transatlantique, instabilité de la rive sud de la méditerranée, affirmation de la puissance russe aux frontières orientales de l'Europe, affichage de la Chine comme grande puissance militaire : quel est votre diagnostic de la situation sécuritaire mondiale ?

La situation sécuritaire mondiale s'est indéniablement dégradée ces dernières années. Cette évolution me préoccupe. Le dialogue international est plus difficile, les démonstrations de forces plus fréquentes, et le risque de voir la situation dégénérer entre les grandes puissances est réel. La Russie a notamment adopté un comportement plus offensif envers les États occidentaux. La Chine étend quant à elle son influence dans le monde or, vu son importance économique, politique et militaire croissante, elle a désormais davantage de responsabilité. Les Etats-Unis sont devenu plus imprévisibles. Dans différents pays européens enfin, la tension est palpable entre les différents courants politiques.

Dans ce contexte, l'idée d'une Europe plus intégrée en matière de défense fait son grand retour dans les discours des dirigeants européens. Comment évaluez-vous cette situation ?

Sans juger la coopération sécuritaire de nos voisins européens, je pense de manière générale qu'il est raisonnable et nécessaire que les Etats collaborent en matière de sécurité. La Suisse n'est membre ni de l'OTAN ni de l'Union européenne, mais elle est au milieu de l'Europe, elle est donc évidemment concernée par ces questions de collaboration. Une coopération étroite et efficace sur les questions de sécurité en Europe sert également notre intérêt. Nous collaborons avec l'OTAN et l'UE, mais sur des questions spécifiques et dans le cadre des limites déterminées par notre neutralité.

« Une coopération étroite et efficace sur les questions de sécurité en Europe sert également notre intérêt. »

La nature des conflits a profondément changé ces vingt dernières années, comment les caractériseriez-vous ?

Il est vrai que les conflits sont en constante mutation, nous parlons désormais de conflits «hybrides», avec une composante traditionnelle. Une situation de crise peut ainsi se transformer progressivement en un conflit armé hybride, qui se développe à la fois au sol, dans les airs et dans le cyberespace. Les opérations d'influence ou la participation d'acteurs non étatiques rendent ces nouvelles formes de conflit plus imprévisibles. Le Conseil fédéral souhaite donc, sur l'impulsion de mon département, que le développement des forces terrestres à long terme privilégie des systèmes plus mobiles, polyvalents, pour les formations d'engagement. Les forces terrestres seraient ainsi davantage en mesure d'intervenir dans des agglomérations, en zone urbaine, au milieu de la population quand la situation l'exige. Ces moyens pourront compléter les outils qui assurent la sécurité dans les airs. L'acquisition de nouveaux avions de combat et d'un système de défense sol-air reste la première pierre à poser.

« Les conflits sont en constante mutation »

Le peuple votera en 2020 sur l'acquisition de nouveaux avions de combat, comment appréhendez-vous ce scrutin ?

Nous devrons parvenir à expliquer à la population cet enjeu essentiel pour la sécurité de notre pays. Mais je suis confiante sur notre capacité à le faire, à rappeler que les moyens actuels de

DOSSIER DÉFENSE - SÉCURITÉ

Viola Amherd : « Nous devons rendre l'armée plus attrayante »

protection de l'espace aérien arriveront au terme de leur durée d'utilisation en 2030. La question qui sera posée à la population suisse est fondamentale, elle ne se limite pas à la seule acquisition d'avions de combats pour l'armée ou le DDPS. Elle concerne la sécurité et la protection à long terme de notre pays et de notre population. Et pas uniquement en temps de crise. Car en temps normal, les forces aériennes assurent la sécurité de l'espace aérien, aident les avions civils ou interviennent en cas de violation de l'espace aérien. Lors de rencontres internationales, comme le Forum économique mondial de Davos, ou lors de conférences de haut niveau à Genève, les forces aériennes imposent des restrictions à l'utilisation de l'espace aérien et protègent ces sites contre les attaques aériennes. Nous ne pouvons pas laisser la tâche de protéger notre espace aérien aux pays qui nous entourent, c'est une question de souveraineté!

Nous devons aussi insister sur le fait que les avions de combat et le système de défense sol-air de longue portée seront financés avec le budget ordinaire de l'armée, et cela sur plusieurs années. Lorsque l'on évoque les 6 milliards de francs que coûteront les avions - ou 8 milliards pour tout le projet Air2030 – beaucoup de gens pensent que l'on prend cet argent ailleurs, que la Confédération débloque d'un seul coût un pareil montant au détriment d'autres tâches de l'État. Ce n'est pas le cas.

« Nous ne pouvons pas laisser la tâche de protéger notre espace aérien aux pays qui nous entourent, c'est une question de souveraineté ! »

Dans ce contexte très troublé, que vous évoquiez plus haut, quelles sont les réelles menaces pour la Suisse ?

Il existe un large éventail de menaces. Les menaces les plus actuelles sont celles que constituent le terrorisme, les attaques cyber et les catastrophes naturelles ou techniques - comme par exemple celles pouvant survenir au niveau d'une centrale nucléaire. Mais l'espionnage ou l'extrémisme violent constituent également des menaces que nous devons prendre au sérieux.

Viola Amherd auprès des troupes engagées pour la sécurité du WEF à Davos, en janvier 2019.

Considérez-vous que le réchauffement climatique fait également partie des nouvelles menaces pour notre pays?

Les changements climatiques constituent en effet un problème de sécurité, en ce sens qu'ils peuvent provoquer, être la cause, ou aboutir à des crises plus larges, comme des catastrophes naturelles. Mais ils ne relèvent pas en soi de la politique de sécurité. La protection du climat est très importante à mes yeux, et je suis convaincue que dans certains domaines de mon département, nous avons un grand potentiel d'action pour contribuer à cette lutte.

« Les changements climatiques constituent un problème de sécurité »

La Suisse est-elle solidement armée contre les volontés d'espionnage de grandes puissances comme la Russie ou la Chine ?

Je pense que beaucoup a déjà été fait ici ces dernières années, mais ce n'est pas encore suffisant. Et c'est la raison pour laquelle, notamment, le Conseil fédéral a décidé de doter le Service de renseignement de la Confédération (SRC) de 100 nouveaux postes, dont l'ouverture sera échelonnée sur cinq ans. Je précise que quarante postes seront compensés à l'intérieur de mon département. Il s'agit, avec ces nouvelles ressources, de renforcer le domaine cyber et celui du contre-espionnage.

Vous avez effectivement récemment déclaré vouloir diminuer les émissions de CO2 de l'armée. De quelle manière?

Avant toute chose, je précise, pour ce qui est des considérations environnementales, que je ne ferai aucun sacrifice au détriment de la sécurité. Un avion de chasse a besoin de kérosène, et nous avons besoin de ces jets pour notre sécurité. Mais nous avons d'autres rayons d'actions, notamment du fait que nous sommes le plus grand propriétaire immobilier de Suisse et que nos sites militaires accueillent une biodiversité énorme. Ainsi, de plus en plus de casernes ont déjà des panneaux solaires sur le toit et nous devons poursuivre sur cette voie afin qu'à l'avenir, nos bâtiments en soient systématiquement équipés. Nous avons également une flotte d'environ 30 000 véhicules, je les veux économes en énergie. Par rapport à 2001, le DDPS a déjà réduit les émissions de CO2 de 20%. Je souhaite atteindre une réduction de 30% d'ici 2025, car je suis convaincue qu'un paysage préservé est un gage de sécurité pour la population de ce pays.

L'Europe a été touchée par plusieurs vagues d'attaques à dimension terroriste sur son sol ces cinq dernières années. Comment qualifiez-vous la menace actuelle dans notre pays ?

Le terrorisme demeure la principale menace pour la Suisse, et ce risque est considéré comme élevé depuis novembre 2015. Aujourd'hui encore, cette menace reste principalement incarnée par des acteurs djihadistes, en premier lieu par les partisans du groupe «État islamique». Aux yeux des djihadistes, la Suisse appartient au monde occidental, qu'ils estiment opposé à l'islam, et représente donc une cible légitime. Selon le Service de renseignement, à l'heure actuelle ce sont des attaques sur des cibles faciles - comme les installations routières ou les rassemblements de population, nécessitant peu de moyens organisationnels et logistiques, ou les attaques perpétrées par des auteurs ou petits groupes isolés qui constituent la menace la plus probable en Suisse.

« J'invite le PDC à aborder les élections de cet automne sereinement. »

Vous avez fait de la cyberdéfense l'une de vos grandes priorités. Comment souhaitez-vous agir dans ce domaine ?

Que ce soit à l'armée ou au Service de renseignement notamment, il y des tâches et des capacités que nous devons renforcer. La priorité de l'armée est de protéger ses propres systèmes, mais elle doit aussi développer des capacités offensives. Nous utilisons là aussi l'avantage important que constitue la milice en cherchant à former et recruter des spécialistes dans le domaine cyber. Une cybercompagnie a ainsi été créée au sein de la brigade d'aide au commandement 41. L'instruction en cybernétique de l'armée a pour but d'instruire des militaires au profit de cette compagnie. Ce stage de formation dure 40 semaines et peut déboucher sur un examen professionnel de spécialiste de la cybersécurité avec brevet fédéral. Je pense par ailleurs que le domaine cyber, appelé à se développer, devrait également être davantage investi par les femmes.

« En matière de cyberdéfense, la priorité de l'armée est de protéger ses propres systèmes, mais elle doit aussi développer des capacités offensives. »

Dans ce contexte de nouvelles menaces, et au vu de la taille de notre pays, comment mieux adapter notre outil militaire ?

Le projet actuel de réorganisation de l'Armée suisse, le DEVA - pour développement de l'armée - est en bonne voie. L'amélioration de la formation des cadres, l'ancrage régional et une partie des formations de milice à disponibilité élevée ont atteint le niveau souhaité. Nous avons encore toutefois des lacunes à combler d'ici la fin de la mise en œuvre du DEVA, notamment en matière d'équipement pour certaines formations. Je vois trois priorités pour équiper l'armée pour l'avenir: le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien, le renforcement continu des cyber-fonds de l'armée et la modernisation des forces terrestres. Là encore, il s'agit de nous adapter aux nouvelles formes de conflit. Enfin, nous devons veiller à l'alimentation suffisante de l'armée, et pour cela nous devons aussi la rendre plus attrayante!

Dans quelques semaines, les Suisses se rendront aux urnes pour renouveler l'Assemblée fédérale. Quel est votre message pour que le PDC puisse ressortir renforcé en octobre prochain ?

Je suis confiante, et j'invite le PDC à aborder les élections de cet automne sereinement. Je pense sincèrement que le travail long et patient que le parti effectue en faveur de la recherche de compromis – ce dialogue auquel nous sommes très attachés - finit par payer. Ces efforts essentiels au fonctionnement de notre pays ne sont pas toujours visibles, mais nous pouvons en être fiers.

Propos receuillis par Benoît Cerutti

photos: DDPS

Christian Dussey

« La promotion civile et militaire de la paix apporte une contribution importante à la prévention des conflits, à la stabilisation de situations fragiles et au rétablissement de la confiance. »

L'ambassadeur Christian Dussey est l'actuel directeur du Centre de Politique et de Sécurité basé à la Maison de la Paix à Genève. Il revient sur l'adaptation de notre outil de défense dans un contexte international et stratégique de plus en plus troublé, ainsi que sur le rôle de la Suisse en matière de promotion de la paix à l'étranger.

L'ambassadeur Christian Dussey est le directeur du Geneva Center for Security Policy (GSCP) depuis août 2013. Auparavant, il a été directeur du Centre de crise du DFAE. Il a également servi auprès des services de renseignement de la Confédération avant d'embrasser la carrière diplomatique.

Quelles sont, selon vous, les menaces auxquelles doit faire face notre pays dans le contexte stratégique et sécuritaire actuel ?

Nous vivons dans un monde fortement interdépendant marqué par de profondes transformations. Celles-ci bouleversent le contexte mondial. Le remaniement de la politique extérieure américaine, la montée en puissance de la Chine, les conflits dans la région du Proche-Orient, le terrorisme, la progression de l'extrémisme violent au Sahel, s'ajoutent aux menaces et défis sécuritaires émergents tels que les cyber risques, la guerre hybride, les fausses informations, et surtout l'impact du changement climatique. Avec l'accélération exponentielle des avancées technologiques, les surprises stratégiques vont probablement s'accélérer. Ces dynamiques entrecroisées modifient et influencent de manière sensible la sécurité internationale et impactent directement la Suisse.

Face à celles-ci, notre outil de défense est-il encore adapté ?

La politique de sécurité de la Suisse s'est continuellement adaptée au cours des trois dernières décennies. Du concept de « défense générale » (Guerre froide), nous sommes passés au milieu des années 1990 au concept de « Sécurité par la coopération » pour faire face aux changements de l'environnement européen (chute du Mur de Berlin, guerres dans les Balkans et élargissement de l'OTAN). Les transformations actuelles ont rendu une nouvelle adaptation nécessaire.

Approuvée par le Conseil fédéral en août 2016, la stratégie s'appuie sur trois piliers : la coopération, l'indépendance et l'engagement national et international. Les efforts récents en matière de cyberdéfense sont les bienvenus alors que le cyberespace est devenu, au cours des dernières années, l'une des principales zones de conflits. La multiplication des incertitudes et la vulnérabilité de la société face aux chocs potentiels (attaques cybers, attentats terroristes, etc.) nous obligera vraisemblablement à renforcer notre capacité d'anticipation, de prévention, de résilience et d'adaptation.

Depuis les années 90, la Suisse joue un rôle important dans le cadre de la promotion de la paix à l'étranger. Comment qualifierez-vous l'engagement de la Suisse et doit-il prendre plus d'ampleur au vu de l'augmentation du nombre de conflits à travers le monde ?

La promotion civile et militaire de la paix apporte une contribution importante à la prévention des conflits, à la stabilisation de situations fragiles et au rétablissement de la confiance. L'action de la Suisse est très appréciée par les acteurs locaux et les partenaires internationaux (ONU, OSCE). Cela découle aussi bien du professionnalisme du personnel suisse engagé, que des principes qui guident cette action (impartialité, neutralité, inclusivité).

La Suisse dispose de solides atouts dans ce domaine. On continuera par conséquent à faire appel à ses contributions. A titre d'illustration, les trois « Centres de Genève » (le Centre de Politique et Sécurité, le Centre de déminage humanitaire et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées), fondations internationales créées à l'initiative de la Confédération entre 1995 et 2000, connaissent une très forte demande pour leurs services depuis quelques années, signes des besoins de la communauté internationale et de la haute qualité des prestations offertes.

Dans ce domaine, vous dirigez un centre très important en matière de formation aux questions de paix et sécurité. Quel est son rôle, et en quoi est-il unique ?

Le Centre de Genève pour la politique de sécurité (GCSP) est une fondation internationale créée en 1995 à l'initiative de l'ancien Conseiller fédéral Adolf Ogi. Il est une contribution importante de la Suisse à la paix dans le monde. Supervisée par un Conseil de fondation composé de 52 États, son mandat est de promouvoir la paix, la sécurité et la coopération internationale, par la formation, la facilitation de dialogues diplomatiques, la recherche appliquée et le soutien aux projets innovants. Depuis près de 25 ans, le GCSP fournit aux décideurs actuels et futurs les outils nécessaires pour mieux appréhender et gérer la complexité des affaires stratégiques et internationales. Situé à la Maison de la paix, le Centre offre plus de 80 formations par an animées par plus de 1000 experts et praticiens. Chaque année, il accueille près de 1300 participants provenant de plus de 167 pays. Grâce à son réseau de 8'200 anciens participants occupant des positions d'influence, la Suisse, par l'intermédiaire du GCSP, bénéficie d'un accès privilégié à des décideurs du monde entier.

Propos recueillis par Benoît Cerutti

photo: GCSP

Le système de milice : un atout pour la Suisse

La protection de la population est la base de la sécurité de notre pays. Elle englobe 5 piliers que sont la police, les sapeurs-pompiers, la protection civile, les services sanitaires et les services techniques (par exemple pour Genève : TPG, SIG).

L'armée est quant à elle hors de ce système de la protection de la population. En effet, elle est capable d'opérer dans l'ensemble de ces domaines d'activités. Elle est la réserve stratégique du Conseil fédéral. Pour les cantons, cette réserve est la protection civile. L'obligation de servir est donc là en priorité pour permettre aux cantons et à la confédération de remplir leurs obligations de sécurité en cas d'évènements majeurs ou exceptionnels.

Comme spécifié à l'article 58 de la Constitution fédérale, la Suisse a une armée et elle est organisée essentiellement selon le principe de l'armée de milice.
Cette philosophie ne se cantonne pas seulement à l'obligation de servir mais se retrouve également dans le cadre de la protection de la population et tout particulièrement dans le domaine du sauvetage. Par exemple, pour les pompiers suisses, seul 1,6% sont professionnels (chiffres 2017) !

Il est de plus en plus difficile aujourd'hui de concilier un engagement en faveur de la collectivité et sa vie professionnelle et/ou familiale, mettant en péril notre système actuel. Une attention particulière, un appui et un suivi pour ces personnes qui s'engagent pour notre sécurité au quotidien devra être fait par nous les politiques !

L'obligation de servir concerne les hommes suisses. Les femmes peuvent servir comme volontaires.

Afin de répondre à ces obligations, le recrutement des jeunes hommes (et quelques femmes) donne la priorité à l'armée et à l'évaluation de l'aptitude au service militaire. En cas d'aptitude positive, il subsiste une possibilité d'effectuer un service civil de remplacement pour ceux qui seraient objecteurs de conscience (une réforme fédérale est en cours sur le sujet).
En cas d'inaptitude à faire du service militaire, il est alors vérifié si le conscrit est apte à faire service auprès de la protection civile de son canton de domicile. Si ce dernier est jugé inapte également pour la protection civile, il sera donc déclaré «double inapte» selon le jargon.

Le principal domaine de compétence de l'armée est la défense du territoire (police aérienne par exemple). Elle est capable d'appuyer les autorités civiles en subsidiarité (les plus importants engagements annuels) lors de manifestations internationales, sportives ou culturelles que ce soit dans le domaine de la sécurité ou de la logistique à l'évènement et elle intervient avec d'importants moyens lors de catastrophes ou d'évènements majeurs (recherche de personnes, feux de forêts, glissements de terrains, avalanches ou encore inondations importantes). Enfin, notre armée participe au partenariat pour la paix en coopération avec d'autres Etats et s'inscrit également dans une logique de sécurité par la coopération avec ses partenaires et pays voisins.

Le nombre d'engagements annuels ainsi que le fait que notre armée ne soit pas une armée de projection (armée effectuant des opérations extérieurs – OPEX) sauf sous mandat de l'ONU (comme la SWISSKOY au Kosovo) font que notre système de milice est le mieux adapté aux menaces actuelles de la Suisse. Par ailleurs, les coûts d'une armée professionnelle en comparaison d'une de milice seraient si exorbitants dans la situation ou nous souhaiterions disposer du même effectif, afin de répondre au profil de prestation que la constitution impose à l'armée, que cette solution n'est pas viable sauf si nous diminuions les effectifs et dès lors, le catalogue de prestation que nous attendons de notre armée. Se poserait donc la question de savoir qui pourrait ou devrait combler ces lacunes !

La milice a donc l'avantage de pouvoir disposer d'un grand nombre de personnes formées et mobilisables selon les besoins, situations et menaces garantissant une capacité à durer.

Un autre avantage de la milice est que l'armée peut disposer de personnes hautement qualifiées dans leurs emplois civils et que ces dernières peuvent se mettre au profit de tous lorsqu'elles remplissent leurs obligations de servir. Il en va de même lorsque l'armée forment les civils lors de ses obligations (formation de management, permis de conduire lourds, voiture, motocycles, etc.).

Dès lors, le système de milice est une chance pour la Suisse et ces habitants car notre sécurité est l'affaire de tous ! Et justement, notre armée de milice le permet avec l'engagement de ses citoyens pour l'ensemble de la chaîne sécuritaire de notre pays.

Tout service citoyen universel (femme, homme, étrangers résidents) doit donc être encouragé et remercié en tenant compte, en priorité, de l'alimentation en personnel correct pour l'armée et la protection civile, nos réserves stratégiques.

«Tous pour un – un pour tous «.

Nicola Squillaci et Sébastien Pache

Les propos et avis n'engagent que la commission sécurité du PDC Genève.

La commission sécurité

La commission sécurité a été relancée courant 2019 afin de répondre à de nombreux défis et réformes en matière de sécurité en cours, tant au niveau fédéral que cantonal. Elle se veut plus un groupe d'expertise au service des députés, conseillers administratifs ou communaux ainsi que pour les sections. De ce fait, elle se réunit selon les demandes ou thématiques et non pas mensuellement. La commission comprend, depuis sa réactivation, deux membres, en co-présidence. Il s'agit de Sébastien Pache et Nicola Squillaci.

Actuellement, elle apporte un appui à la commission sport concernant la problématique de l'hooliganisme et plus généralement de la violence dans le sport.
A terme, nous cherchons à développer une expertise dans le domaine des cyber-risques et du domaine sanitaire (samaritains, ambulanciers, etc.).

Si vous êtes intéressé à partager votre expertise et la mettre au service de ceux qui servent, vous pouvez nous contacter à :
commission.sécurite.pdc.ge@bluewin.ch .

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Élections fédérales : dernière ligne droite !!

Les élections fédérales approchent à grands pas ! Plus que quelques semaines avant des échéances auxquelles notre parti se prépare depuis de nombreux mois. Nous vous proposons un petit tour d'horizon de la campagne, de ses acteurs et de ses préparatifs.

Le casting :

À élections exceptionnelles, casting exceptionnel. Pas moins de treize candidats démocrates-chrétiens partent à l'assaut des chambres fédérales cet automne.

Commençons d'abord par le Conseil des États. Après plusieurs années d'un monopole sans partage de la gauche sur les sièges genevois de la chambre haute, le centre-droit tient une chance unique de prendre sa revanche. Accompagnée du PLR Hugues Hiltpold, notre chère candidate Béatrice Hirsch ratisse large : déçus des candidats dogmatiques présentés par la gauche, amateurs d'un nouveau système de santé plus qualitatif et rationnel, les Genevoises et Genevois trouveront en Béatrice Hirsch une candidate travailleuse, engagée et proche du terrain. Un seul mot d'ordre donc…deux croix sur la liste 3 (ticket Hirsch-Hiltpold) pour le Conseil des États

« Les candidats expriment la volonté de renouveau exprimée par les délégués. »

Le Conseil national ensuite, avec deux listes, quelques sept candidates et cinq candidats particulièrement motivés et pressés d'en découdre. Cela fait des mois que le cadre est posé : ces candidates et candidats sont les ambassadeurs du PDC, et expriment la volonté de renouveau exprimée par les délégués. Un renouveau symbolisé par des figures moins expérimentées, mais extrêmement compétentes dans chacun de leur domaine d'excellence : santé pour Delphine Bachmann, égalité pour Claude Bocquet, famille pour Sophie Buchs, fiscalité pour Hélène Gache, environnement pour Cyril Huguenin et économie pour Vincent Maitre. Nos jeunes ne sont d'ailleurs par en reste puisque chaque candidat est porteur d'une proposition forte : Benjamin Aebi sur la diplomatie, Laetitia Chervaz sur l'emploi, Ivan Deiana sur les transports, Maeva Isch sur l'égalité salariale, Paul Michel sur les familles monoparentales, et Julie Udry sur l'économie durable.

Le programme :

Nous l'avons dit, pour garantir compétence et lisibilité, chaque candidat sera porteur d'une idée, mais chaque idée s'inscrit plus largement dans une vision avec un véritable projet de société à la clé. Ce projet, notre programme pour les élections fédérales, a été élaboré grâce à un processus participatif auquel plusieurs personnes parmi vous ont pris part.

Au final, et après des débats passionnants sur l'ADN du PDC au Comité directeur et en assemblée des délégués plus récemment, le programme du PDC Genève est un programme ambitieux, qui se démarque des autres partis en articulant quatre axes sur autour desquels toutes nos propositions gravitent : redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne (mesures sur la santé, l'économie et l'emploi et la conciliation entre vie professionnelle et familiale), renforcer la cohésion sociale (mesures en faveur du marché de l'emploi et de la formation, et réforme du système social et de la fiscalité), faire face à l'urgence climatique (mesures autour du développement durable, de l'énergie, de l'agriculture, de la mobilité) et finalement promouvoir une Suisse ouverte.

La campagne :

Il ne suffit pas d'avoir de bons ingrédients pour réussir une bonne soupe, il faut arriver à mettre ces ingrédients en valeur grâce à une recette de qualité…et la recette pour une campagne idéale, c'est d'abord assurer une présence de tous les instants sur le terrain. Un travail au quotidien qui implique déjà depuis plusieurs semaines, une présence des candidates et candidats à tous les évènements de la région : festivals, vogues, inaugurations, etc., toutes les occasions sont bonnes pour aller à la rencontre de la population et écouter les préoccupations de nos concitoyens.

Autre ingrédient indispensable, une présence au contact des Genevoises et Genevois dans leur quotidien, notamment sur les marchés. Pour assurer cette présence, les candidates et candidats, armés de flyers, offriront à la population des filets à légumes réutilisables issus d'une production durable et équitable. Ce dispositif sera renforcé par des stands dans les communes afin d'occuper le terrain et marque les premiers jalons de la campagne pour les élections municipales du début de l'année prochaine.

« Chaque militant est le meilleur ambassadeur des idées et des valeurs de notre parti. »

Le terrain s'occupe également sur le plan du marketing avec une présence sur les espaces d'affichage, physiques et numériques. Au menu, une campagne visuelle symbolisant l'essence du politicien. Nos candidates et candidats sont photographiés individuellement au sein d'un environnement symbolisant leur lieu de travail ou le thème politique sur lequel chacun se profile (un politicien est avant tout un citoyen avec un thème politique qui lui tient particulièrement à cœur). Puis une photo de groupe réunit tous les candidats au sein d'une séance de travail : l'idée ici est de rappeler que le sel de la politique est plutôt simple et concert : des personnes aux profils divers et issus d'horizons divers se réunissent autour d'une table pour parler échanger sur des problématiques et partager leur vision de la société.

Finalement, et en guise de conclusion, le dernier élément indispensable à une campagne est évidemment votre implication…chaque militant est le meilleur ambassadeur des idées et des valeurs de notre parti. Les candidats comptent donc sur votre engagement à leur côté pour faire en sorte de défendre une vision de société commune.

Un immense merci !

Nicolas Fournier

Réflexions sur notre système de santé

La question de notre système de santé est devenue une des préoccupations principales des Suisses. Son coût, son financement et l'accès aux soins sont ainsi des sujets de débats récurrents entre les responsables politiques.

Cependant, ce débat occulte bien souvent des questions plus larges et semble plus que jamais réservé à un ensemble limité d'acteurs. Ainsi, il convient plus que jamais d'élargir à la fois la réflexion, les acteurs qui y prennent part et les défis auxquels nous devons faire face.

Pour une approche globale de la santé

Tout d'abord, nous pourrions cesser de se concentrer strictement sur des questions liées aux soins mais ouvrir la réflexion à la thématique plus globale de la santé.

Cela passe, par exemple, par une vraie articulation avec les questions de formation, de promotion de la santé et de la prévention des maladies. En effet, il est regrettable que l'école obligatoire ne comprenne pas dans son programme un enseignement à la santé avec un volet sur l'anatomie et la physiologie, de manière très basique bien sûr, mais aussi sur l'alimentation, et comment prendre soin de son corps.

Par exemple, peu de jeunes sortant de formation savent exactement comment fonctionne leur sommeil ; comment avoir de vraies nuits réparatrices, qui favoriseraient leur apprentissage la journée.

Ainsi, on parle beaucoup de promotion et de prévention en matière de santé, mais bien peu est fait concrètement. Or, toutes ces questions ont une conséquence directe, sur le coût du système à long terme. Elles demandent simplement d'agir de manière plus globale en articulant notre politique de santé à d'autres politiques publiques.

« Il convient plus que jamais d'élargir à la fois la réflexion, les acteurs qui y prennent part et les défis auxquels nous devons faire face. »

Élargir le débat à l'ensemble des acteurs

Le débat sur la santé se caractérise aussi par une forme d'entre-soi des acteurs qui sont appelés à y participer. Il se réduit généralement aux responsables politiques, au puissant lobby des caisses maladie et certains acteurs de la santé (médecins et hôpitaux).

Cependant, en limitant la réflexion à si peu de participants, on se prive d'une multitude de retours sur expérience, parfois très concrets, qui permettraient de trouver des solutions plus innovantes, et permettre de véritables économies d'échelle sur le long terme.

Ainsi, il est absolument regrettable que les patients ne soient pas plus mis au centre des débats, tout comme ceux qui les accompagnent. Dans un pays comme la Suisse, qui fait de la consultation et de la participation politique, une valeur centrale, il est difficilement compréhensible qu'en matière de santé, nous ayons encore un système qui fonctionne à ce point en vase clos, tourné sur lui-même. Il est urgent d'élaborer nos politiques de santé de manière beaucoup plus participative.

Adapter le financement aux nouveaux enjeux de notre société

Enfin, notre système de financement connaît aussi ses angles-morts. Aujourd'hui, concernant les caisses-maladie,il est surtout solidaire par génération. Or, il serait aussi temps de réfléchir à la manière de le rendre plus solidaire en matière de genre et de revenu.

Dans un autre domaine, la question du vieillissement de la population va nous amener à réfléchir aux limites du système actuel.

A titre d'illustration, aujourd'hui, le financement de la dépendance des personnes âgées amène à des situations de report de charges des caisses maladie vers l'État. En effet, celles-ci préfèrent voir les patients âgés placés en EMS plutôt qu'être maintenus à domicile ; la prise en charge de cette dernière étant à leur charge. A défaut de financement adéquat, bien des personnes âgées, ou leur famille doivent payer pour le maintien à domicile quand les caisses ont fixé un plafond. Or, à moyen terme, ce système ne va pouvoir éternellement perdurer. Il faudra bien s'atteler à repenser son financement.

On le voit clairement : les questions de santé ne peuvent se limiter à une question du coût des primes, ou du catalogue des soins. Elles méritent plus que jamais une réflexion plus innovante dans leur contenu, et large dans leur élaboration.

Béatrice Hirsch
Candidate au Conseil des États

Corinne Gachet-Creffield

Candidate au Conseil administratif de Lancy

Corinne Gachet-Creffield portera les couleurs du PDC lors des prochaines élections au Conseil administratif à Lancy. Elle nous présente son parcours et ses motivations.

Conseillère municipale, mère de trois enfants, elle est actuellement administratrice du cycle d'orientation de Montbrillant. Elle est très engagée dans le domaine associatif en tant que membre du Contrat de quartier des Palettes-Bachet et membre fondatrice de Lancy Accueille, deux activités en lien direct avec le social et surtout le contact et la proximité avec les habitants de deux quartiers différents de Lancy.

Vous avez une forte expérience au sein du Conseil municipal. Quelles sont vos motivations aujourd'hui pour vous présenter au Conseil administratif ?

Le travail au sein du conseil administratif sera différent. Au sein des commissions, j'aime préparer mes dossiers afin de défendre au mieux la position démocrate chrétienne. Au sein du Conseil administratif, l'enjeu sera différent puisqu'il s'agira de défendre la vision démocrate-chrétienne aux côtés de deux autres personnes qui n'auront pas forcément la même vision que moi. C'est ce travail en amont qui m'intéresse.

« Notre priorité sera d'intégrer harmonieusement les nouveaux habitants »

Lancy connaît un développement constant en matière d'aménagement depuis des décennies, quelles sont vos priorités en la matière ?

D'ici à 10 ans, la population de Lancy aura augmenté d'environ 25 %. Les défis en termes d'aménagement sont donc très importants. Notre priorité sera donc d'intégrer harmonieusement les nouveaux habitants tout en adaptant les infrastructures publiques. Mon souhait est clairement de ne pas densifier plus que ce qui est prévu déjà maintenant afin que Lancy reste une ville où il fait bon vivre.

Quels sont vos projets prioritaires si vous êtes élue ?

La question de la petite enfance sera un de mes projets prioritaire. En effet, il faudra réfléchir pour offrir aux familles lancéennes des structures innovantes et adaptées. Je tiens à renforcer le rôle des associations dans la vie communale.

Nous avons également le défi de répondre aux besoins de la population grandissante avec la construction de nouvelles écoles qui prennent en considération l'intégration d'élèves à besoins particuliers ainsi que le développement d'une politique culturelle et sportive adaptée aux attentes des nouveaux habitants.

La question de l'aménagement du territoire sera également une de mes priorités afin de maintenir une qualité de vie dans un environnement adapté à l'évolution de la mobilité, sans oublier la nécessité d'augmenter nos effectifs en matière de sécurité publique afin de répondre à notre développement urbain et tout particulièrement l'installation sur notre territoire de deux gares du Léman Express.

Le défi de maintenir un équilibre budgétaire sera également une de mes priorités.

Que symbolise Lancy pour vous ?

Lancy est pour moi une ville en plein développement, mais qui a su garder son ancrage historique. C'est ma ville et je compte bien défendre vaillamment ses intérêts. Les enjeux sont fabuleux.

Propos recueillis par Benoît Cerutti

Votations cantonales du 24 novembre – enjeux

Afin de préparer au mieux la prochaine assemblée des délégués du 26 septembre, nous vous présentons les principaux enjeux des votations de novembre prochain.

Initiative populaire 162 « Construisons des logements pour toutes et tous : une priorité en période de pénurie »

Issue des milieux de la gauche et de l'Asloca, l'initiative vise à modifier les zones en faveur de la création de logements lorsque le taux de vacance est inférieur à 2%. Le texte propose que les modifications de zones ne puissent se faire uniquement dans le cadre de la loi sur les zones de développement.

Elle a fait l'objet d'un litige juridique lors d'un recours déposé par les milieux immobiliers devant la Cour constitutionnel. Cette dernière a rejeté celui-ci, tout en rappelant que le Grand Conseil demeure libre de refuser un déclassement en zone de développement.

Initiative populaire 163 «Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève – Reprenons en main notre aéroport».

Aujourd'hui établissement de droit public autonome, l'initiative propose de faire de l'aéroport international de Genève, un établissement de droit public cantonal, soumis à une autorité large de l'État.

Cependant, les activités de l'Aéroport sont largement encadrées par des normes fédérales.

Ainsi, l'initiative prévoit de donner des compétences au canton qui sont du ressort uniquement de la Confédération. A un débat légitime sur l'avenir de l'aéroport, l'initiative prévoit des outils qui sont inapplicables juridiquement.

Loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (Contreprojet à l'IN 163) – L12435.

A la suite du refus par le Grand Conseil de l'Initiative 163 (point précédent), une majorité composée du PDC, PLR, MCG et UDC ont voté le principe d'un contre-projet. Celui-ci prévoit l'introduction d'un nouvel article (191 A) de la Constitution cantonale, et reconnaît l'aéroport international de Genève comme un établissement public autonome.

Par ailleurs dans le but de répondre aux craintes légitimes de la population quant au développement de l'aéroport, il réaffirme notamment, le principe suivant : « L'Etat prend les mesures adéquates pour limiter les nuisances dues au trafic aérien, dans le respect du droit supérieur, tout en visant un équilibre entre les enjeux économiques, le développement des emplois et les exigences d'un développement durable en accord avec sa mission ».

Initiative populaire 164 « Pour un meilleur contrôle de l'expérimentation animale »

l'IN 164 propose l'adoption d'une loi cantonale dont l'objectif serait de permettre un meilleur contrôle de l'expérimentation animale. Cependant et contrairement à ce que laisse entendre le titre de cette initiative, son texte ne suggère aucune amélioration du bien-être ou du contrôle de l'expérimentation animale.

En réalité, l'initiative demande l'octroi d'un droit de recours aux candidats à la commission cantonale pour les expériences sur les animaux dont la candidature n'a pas été retenue et qui n'ont donc pas été nommés. Ce droit de recours serait également accordé aux organismes de protection des animaux ayant présenté ces candidatures.

L'initiative demande aussi que chaque membre de la commission, à titre individuel et indépendamment des autres commissaires, puisse faire appel à un expert extérieur et recourir contre la décision de l'autorité délivrant une autorisation d'expérimentation animale.

L'initiative propose en outre des dispositions dont la majorité est déjà mise en œuvre à Genève, en vertu de la loi fédérale sur la protection des animaux ou de son règlement cantonal d'application.

Loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Pour une limitation drastique des produits phytosanitaires à Genève) – L12204

Issue du texte déposé par le Groupe PDC au Grand Conseil en octobre 2017, la loi prévoit que « l'Etat prend des mesures afin de réduire les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires » et qu'il « encourage le développement de méthodes alternatives permettant d'en limiter l'usage, notamment par un soutien économique ou technique ».

Ce texte est issu de la volonté d'un compromis au Grand Conseil avec les milieux agricoles et permet, par ailleurs, le respect du droit supérieur et des contraintes techniques relatives aux différentes conditions d'utilisation et à la diversité des produits visés.

Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex (création d'une zone de développement 3 affectée à des activités administratives et commerciales, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et à des constructions et installations sportives et d'une zone de verdure, au lieu-dit «Pré-du-Stand») - L12293

Le projet Pré-du-Stand s'inscrit dans le cadre du grand projet du Grand-Saconnex, qui prévoit le déclassement des terrains agricoles pour la construction d'un pôle footballistique cantonal constitué de cinq terrains permettant de soutenir la formation sportive à Genève. La construction de ce complexe sportif est indispensable au développement du projet Genève Education Football, développé par les clubs du FC Servette, du FC Etoile-Carouge, du FC Meyrin et de l'Association cantonale genevoise de football puisqu'il permet la formation des joueurs en vue d'assurer la relève. Le pôle football abritera notamment les terrains d'entraînement du Servette FC actuellement situés à Balexert.

Par ailleurs, les terrains du Servette FC libérés sur le site de Balexert permettront de reconstruire le vétuste CO du Renard actuellement situé à Aïre, mais aussi d'ériger un parc public et des logements. Sur la parcelle de l'actuel CO du Renard, la réalisation de nouveaux logements est également envisagée à plus long terme.

Le projet prévoit également de répondre aux besoins en équipements publics de la commune, indispensables pour accompagner les importants développements urbains prévus dans le cadre du grand projet Grand-Saconnex (1300 logements à l'horizon 2030). La commune pourra utiliser un des cinq terrains prévus, ce qui complétera ses installations sportives du Blanché qui se trouvent à proximité immédiate.

Le déclassement des terrains permet également la construction d'un centre de secours intercommunal ainsi que des équipements de loisirs communaux.

Il convient, par ailleurs, de noter que « les terrains agricoles qui seront déclassés pour ce projet sont aujourd'hui inaccessibles au public et se trouvent enclavés dans un périmètre largement urbanisé »

(source : https://www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers/grand-saconnex-pre-du-stand).

Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Genève – section Petit-Saconnex – L12316

La loi prévoit de revoir l'affectation du centre du Petit-Saconnex, en le densifiant. Ce secteur correspond au principe de densification mentionné dans le plan directeur cantonal; il est aussi mentionné par le plan directeur communal - le plan directeur de la Ville de Genève.

Les immeubles d'un intérêt patrimonial au centre du Petit-Saconnex et particulièrement autour de sa place seront préservés. Il faut également rappeler que la Ville de Genève a préparé un projet d'aménagement de la place de ce même site qu'elle a présenté aux habitantes et habitants de ce quartier et de la ville.

Enfin, ce projet a fait l'objet d'une votation communale en ville de Genève, et qui en ont validé le principe de densification.

Benoît Cerutti

IMPRIMERIE RIPARI Sàrl

Venez nous trouver, on va vous faire des imprimés de qualité !

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail : imp.ripari@bluewin.ch

NICOLAS ROVINI SARL
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32 54 - rovini@bluewin.ch

le déménagement en douceur

BALESTRAFIC

Certifié Charte Qualité AGED 2011

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch

BR Barthélémy Roch

Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

F.I. Fides Immo Sàrl
6, chemin du Moulin-de-Vert
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch

LOCATELLI
MAX ET SERGE LOCATELLI
ELECTRICITÉ - DEPUIS 1962

Rue de Genève 3
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 33 55

www.locatelli-electricite.ch

Installations électriques
courant fort et courant faible
Dépannage - SWISSCOM Partner
Domotique - Câblage informatique

BOCCARD PARCS et JARDINS SA

Une force de la nature.

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
Tél. 022 796 43 43 - Fax 022 791 05 52

BOSSON Combustibles SA

Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1227 Carouge
Tél: 022.343.89.50
Fax: 022.343.14.41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT
LA BONNE SOLUTION

La chaleur
sous toutes ses formes

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24, charbon,
bois de cheminée, charbon de bois,
gaz, location de grills/broches,
révision de citernes.

Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière
La dimension humaine
Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch